

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 01/08/2024 - 15031 - 2005 B 01850 - 487 692 345 - 8RDB

2050 - Bilan Actif

01 AOUT 2024

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

15031

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL 8RDB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		8 PLACE RALLIER DU BAY 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent		12	
Numéro SIRET		4 8 7 6 9 2 3 4 5 0 0 0 1 9		Néant		*	
				Exercice N clos le		30/09/2023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	217 440	217 440	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	25 139	22 070	3 068
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	226 558	116 276	110 282
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE	15 094	15 094		
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	7 500	7 500		
	TOTAL (II)	BJ	BK	491 731	138 346	353 385	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	9 354	9 354	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 530	1 530	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	6 575	6 575	
		Autres créances (3)	BZ	CA	20 559	20 559	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	50 000	50 000	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	103 196	103 196		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	21 357	21 357		
	TOTAL (III)	CJ	CK	212 573	212 573		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW				
Primes de remboursement des obligations		(V) CM					
Ecart de conversion actif*		(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	704 305	138 346	565 959		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL 8RDB		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 87 000)	DA	87 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	8 700		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	2 800		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	54 666		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	86 889		
	Subventions d'investissement	DJ	1 088		
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)			DL	241 145	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	213 144		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	58 353		
	Dettes fiscales et sociales	DY	53 316		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régular.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	324 813	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	565 959	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	193 513			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	184			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL 8RDB						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	855 927	FB		FC	855 927	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	855 927	FK		FL	855 927	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2 584	
	Autres produits (1) (11)					FQ	17	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	858 528
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	238 740	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	1 499	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	222 801	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 618	
	Salaires et traitements *					FY	198 952	
	Charges sociales (10)					FZ	50 848	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions *					GA	27 579
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 289	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	750 329	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	108 199	
opérations en cumulant	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 114	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 114	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 848	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 848	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	266	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	108 466	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise EURL 8RDB		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 270
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	800
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 070
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	292
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	292
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 778
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	23 355
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	863 714
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	776 824
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	86 889
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	2 584
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 285
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45		
Subventions d'investissement virées au résultat	247	800	
Produits sdes exercices antérieurs		1 270	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 8RDB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 565 959 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 86 890 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial	217 440		217 440
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles	217 440		217 440
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 139		25 139
- Installations générales, agencements aménagements divers	168 768	2 670	171 438
- Matériel de transport	13 200		13 200
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 811	7 110	41 921
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	241 918	9 780	251 698
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations			
- Autres titres immobilisés	100	14 994	15 094
- Prêts et autres immobilisations financières		7 500	7 500
Immobilisations financières	100	22 494	22 594

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 780	22 494	32 274
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés	217 440
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	2022	2021	2020
- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 695	2 375	22 070
- Installations générales, agencements aménagements divers	55 528	20 362	75 889
- Matériel de transport	4 904	3 300	8 204
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 640	1 543	32 183
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	110 768	27 579	138 347

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 55 993 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 500		7 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 576	6 576	
Autres	20 559	20 559	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 358	21 358	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

CLIENTS - FACTURES A ETABLIR		6 576
ASSOCIES - INTERETS A RECEVOIR		3 113

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 87 000 EURO décomposé en 870 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 324 814 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	30/09/2022	30/09/2023	30/09/2024
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine	185	185	
- à plus de 1 an à l'origine	212 960	81 660	131 300
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 353	58 353	
Dettes fiscales et sociales	53 316	53 316	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)			
Produits constatés d'avance			
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	80 878		
(**) Dont envers les associés			

Notes sur le bilan**Charges à payer**

FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENUES	26 816
INTERETS COURUS S/EMPRUNT	111
BANQUES INTERETS COURUS	185
CONGES A PAYER	13 567
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	3 783
ETAT AUTRES CH. A PAYER	4 122
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	188

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

CHARGES CONSTAT.D AVANCE	5 217
CCA TNS	16 141

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	855 927		855 927
Produits des activités annexes			

8RDB

Société à responsabilité limitée
Au capital de 87.000 euros

Siège social : 8, place Rallier du Baty
35000 RENNES

487 692 345 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Extrait du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 27 mars 2024

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 86.889,85 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable 86.889,85 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 86.889,85 euros

TOTAL :

86.889,85 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Dividende brut total	130.000 €	400.000 €	/
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	130.000 €	400.000 €	/
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	/	/	/

Pour extrait certifié conforme
La Gérance

